



PAR COURRIEL

Québec, le 27 juillet 2020

Monsieur Jean-François Guay
Coordonnateur Environnement
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction régionale de la Chaudière-Appalaches
675, route Cameron, bureau 100
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
jean-francois.guay@mapaq.gouv.qc.ca

Objet : Projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 21 au 22 juillet dernier sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet une question, que vous trouverez, annexée à la présente.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 3 août prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.





1. L'étude d'impacts cumulatifs déposée à la Régie de l'énergie du Canada indique à la page 15 : « Selon les données des recensements de l'agriculture de Statistique Canada de 1991 et de 2016, le nombre d'entailles a plus que doublé en 15 ans dans la MRC des Appalaches et a triplé dans celle du Granit (voir le tableau 3). Au total pour la zone d'étude des effets cumulatifs, le nombre d'entailles est passé de 3 M à 7,8 M entre 1991 et 2016. Dans cette même zone d'étude, la superficie des érablières exploitées est passée de 13 233 ha en 1991 à 34 129 ha en 2016 (PR5.6, p. 22 et PR5.7, p. 41 à 49). Toutefois, le résumé de l'étude déposée auprès du MELCC mentionne uniquement l'augmentation de superficie des érablières exploitées.

- Veuillez valider l'information contenue dans l'étude d'impact, concernant notamment l'augmentation significative du nombre d'entailles et la superficie des érablières exploitées dans la région au cours des 25 dernières années.

